

---

## Annexe B Études techniques

### B.1 Plan directeur des eaux

Le principal objectif du Plan directeur des eaux consistait à mettre à jour les recommandations du PDI de 2009 ainsi que les estimations de coût des infrastructures de distribution d'eau et le calendrier approximatif des projets recommandés. Les aménagements susceptibles d'être réalisés après 2031 ont également été pris en compte (scénario de 2060). La portée des recommandations a été élargie de manière à inclure les modernisations d'alimentation de réserve et certaines unités de pompage (remises en état, remplacées ou nouvelles) aux stations de pompage. Le modèle de réseau de distribution d'eau de la Ville comprend des scénarios quotidiens de base et maximaux pour aujourd'hui, 2021, 2031 et 2060.

Rapport : Plan directeur des eaux de 2013, Stantec (septembre 2013)

### B.2 Plan directeur des eaux usées

Le Plan directeur des eaux usées est présenté dans un document intitulé « Plan directeur de l'infrastructure de 2013, évaluation du réseau de collecte des eaux usées, Stantec (septembre 2013) », qui contient toutes les analyses techniques requises pour appuyer les recommandations du projet. Le Plan directeur des eaux usées comprenait une mise à jour du modèle actuel de réseau de grands collecteurs, qui tenait compte des scénarios d'aménagement actuel et de 2031. La souplesse du réseau de grands collecteurs prévu en 2031 a également été évaluée en examinant son rendement dans l'acheminement des débits d'eaux usées dans le cadre d'un scénario d'aménagement plus long (2060). La robustesse du réseau actuel ainsi que les prolongements et mises en états prévus ont été évalués en créant des conditions de débit parasite induites par le changement climatique. C'est ainsi que le rendement du réseau de grands collecteurs général et du secteur central a pu être résumé, en fonction des divers scénarios d'aménagement et sous des conditions de débit parasite. Le Plan recommande l'agrandissement du réseau et des exigences de remise en état, fondés sur l'évaluation des scénarios de l'horizon de planification 2031 et d'aménagement à plus long terme (2060). Une attention particulière a été accordée aux données actuelles de surveillance des débits et aux données disponibles sur les factures d'eau des dix dernières années, afin de déterminer toute tendance à long terme dans la production d'eaux usées domestiques, les débits et les taux d'infiltration, et de les factoriser dans les projets recommandés d'agrandissement et de modernisation du réseau.

---

Rapport : Plan directeur de l'infrastructure de 2013, évaluation du réseau de collecte des eaux usées, Stantec (septembre 2013)

---

### B.3 Études de cas de viabilisation des villages ruraux

Les études de cas de viabilisation des villages ruraux ont fait appel à une série de critères élaborés spécifiquement pour cette analyse, afin de passer au crible tous les villages de la Ville et de les classer strictement sous l'angle de la viabilisation municipale. Six villages ont ainsi été sélectionnés en vue d'examen plus détaillés dans le cadre d'études de cas : Cumberland, Constance Bay, Osgoode, Metcalfe, North Gower et Greely. La viabilité de chacun de ces six villages a été évaluée à partir du réseau municipal central et de réseaux décentralisés. Chaque scénario créé a été évalué au regard de trois possibilités de viabilisation : 1) aménagement de Greenfield uniquement; 2) aménagement de Greenfield et aménagement existant; et 3) aménagement de Greenfield et viabilisation du cœur du village.

### B.4 Évaluations de la vulnérabilité

La *Loi sur l'eau saine* de l'Ontario (2006) a pour principal objet de faire en sorte que les collectivités de l'Ontario soient en mesure de protéger leur approvisionnement en eau potable municipale (eau de surface et sources d'eaux souterraines) contre la surutilisation et la contamination, c'est-à-dire de protéger leurs sources actuelles et futures d'eau potable municipale. Cet objectif est recherché dans 19 zones de protection des sources (ZPS) et régions de bassins hydrographiques de l'Ontario. Des rapports d'évaluation se penchent sur chaque caractéristique physique des bassins hydrographiques, sur la qualité de l'eau, sur la quantité d'eau disponible et sur les utilisations du sol, et fournissent ainsi de l'information sur la façon dont l'eau est distribuée dans l'ensemble des bassins hydrographiques, et sur les risques de surutilisation ou de contamination. Les rapports d'évaluation sont des résumés d'analyses de vulnérabilité plus détaillées de chaque puits ou champ de captage municipal. Les rapports d'évaluation connexes concernent à Ottawa la ZPS de South Nation, la ZPS de la vallée Rideau et la ZPS de la vallée Mississippi, et sont disponibles en utilisant les liens suivants :

[Assessment Report for Rideau Valley Source Protection Area](#)

[Assessment Report for Mississippi Valley Source Protection Area](#)

### B.5 Mise à jour du plan d'aménagement d'usines de purification de l'eau

La mise à jour du plan d'aménagement d'usines de purification de l'eau porte sur des sujets tels que la qualité de l'eau et les exigences réglementaires, l'élaboration des processus, l'aménagement d'installations de production ainsi que l'aménagement et les

---

améliorations futurs des usines de purification de l'eau (UPE) Lemieux et Britannia. Aucun changement de méthode n'est requis pour que l'une ou l'autre des UPE satisfasse aux règlements actuels ou prévus en matière de production d'eau potable sûre. La technologie de base de la filtration chimique demeure viable, bien que la rentabilité de technologies telles que les ultraviolets pour une meilleure désinfection soit examinée.

## B.6 Caractérisation des bassins hydrographiques d'Ottawa

La caractérisation des bassins hydrographiques et l'information qui l'accompagne constituent une documentation et une analyse intégrées pour l'ensemble du territoire municipal des conditions du milieu requises pour évaluer les enjeux de gestion de l'environnement et des bassins hydrographiques. Elles fournissent de l'information sur les conditions actuelles pour diverses études environnementales, notamment les plans de sous-bassins hydrographiques, les plans de gestion de l'environnement, les évaluations environnementales ainsi que d'autres projets pour lesquels les conditions du milieu doivent être prises en compte.

L'information présentée dans le document porte notamment sur la topographie, la géologie, les tendances climatiques sur 120 ans, les données complètes sur la qualité et la température de l'eau, l'hydrologie (débits des cours d'eau à long terme et variation par géologie, évapotranspiration) ainsi que sur les inventaires d'utilisation du sol et des morts-terrains, y compris l'imperméabilité et les activités agricoles.

Le document sur la caractérisation sert de point d'accès aux nombreuses données disponibles, qui doit être régulièrement actualisé à partir de nombreuses sources, permettant ainsi des analyses détaillées propres aux lieux.

### [Caractérisation des bassins hydrographiques d'Ottawa](#)

## B.7 Examen des bassins de gestion des eaux pluviales

La Ville a procédé à une évaluation de tri de la capacité des grandes installations de GEP avec zones de captage non aménagées complètement. Cette évaluation avait pour objet de déterminer le potentiel de dépassement de la capacité prévue à l'origine de ces installations lorsque les zones de captage auront été complètement aménagées. Ces installations ont été conçues et construites d'après les plans d'aménagement de l'époque, et les densités et les formes d'aménagement ont évolué depuis. L'examen effectué a permis de déceler des bassins qui pourraient un jour être soumis à des contraintes de capacité. Grâce à cet exercice, un certain nombre de bassins situés à

---

l'extérieur de la Ceinture de verdure ont été identifiés comme pouvant un jour subir des contraintes de capacité si leurs zones de captage continuent d'être aménagées avec une plus forte imperméabilité que prévu, une situation qui ferait monter les niveaux d'eau et nuirait à la qualité du traitement de l'eau.

[Examen des bassins de gestion des eaux pluviales](#) (Communiquer avec [Darlene Conway](#))

---

## B.8 Approches adaptatives dans la gestion des eaux pluviales

Les objectifs stratégiques de la Ville, son PO, son PDI et ses documents de mise en œuvre comme les lignes directrices en matière de conception et le Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation contiennent tous des politiques et des orientations liées à l'adaptation au changement climatique. Comme premier pas vers la prise en compte de l'adaptation au changement climatique pour les infrastructures de GEP et de drainage, la Ville a procédé à un examen des pratiques exemplaires en matière d'approches adaptatives pour faire face aux répercussions prévues du changement climatique sur les modèles locaux de chutes de pluie. La caractérisation et les exemples fournis dans ce rapport sont destinés à orienter les efforts vers l'atteinte des objectifs politiques de la Ville.

[Approches adaptives dans la gestion des eaux pluviales \(Communiquer avec \[Darlene Conway\]\(#\)\)](#)

## B.9 Études de caractérisation des eaux souterraines

La Ville a déployé d'importants efforts dans la caractérisation des ressources d'eaux souterraines, et a participé à la préparation de nombreuses études de caractérisation des eaux souterraines :

- Golder Associates Ltd. (2003), rapport final – Groundwater Assessment and Review of Alternative Solutions – Village de Metcalfe, Ville d'Ottawa, Ontario.
- Golder Associates Ltd. (2003), rapport final – Water and Wastewater – Alternative Servicing Solutions Study – Village of Cumberland, Ville d'Ottawa, Ontario.
- Golder Associates Ltd. (2005), Groundwater Use Characterization of the Heart's Desire Community, Ottawa, Ontario.
- Dillon Consulting Limited (2004), Carp Road Corridor Groundwater Study.
- Dillon Consulting Limited (2006), Village of Constance Bay Groundwater Study.
- Dillon Consulting Limited (2006), Village of North Gower Groundwater Study.
- Dillon Consulting Limited (2011), Pineglen, Grenfell Glen and Merivale Gardens Areas Groundwater Study.
- Dillon Consulting Limited (2006), Village of Osgoode Groundwater Study.
- Jp2g Consultants Inc. (2006), Vernon Groundwater Characterization Study.

- 
- Jp2g Consultants Inc. (2009), Richmond Water Quality Assessment – Richmond, Ontario.
  - Trow Associates Inc. (2010), Village of Fitzroy Harbour Groundwater Characterization Study – rapport final.
  - Trow Associates Inc. (2010), Groundwater Characterization Study – Village of Ashton – rapport final.
  - Trow Associates Inc. (2010), Groundwater Characterization Study – Village of Sarsfield – rapport final.
  - Totten Sims Hubicki Associates/Jacques Whitford Environment Limited (2003), Shields Creek Subwatershed Study – Draft – Interim Groundwater Study Report #2 – Version 0.2.

---

## Annexe C Programmes de la Ville

### C.1 Plan d'action de la rivière des Outaouais

En 2010, le Conseil municipal approuvait la mise en œuvre de 17 projets devant être réalisés au cours des cinq prochaines années de la période du Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO), le plan de travail de la Ville destiné à protéger la santé de la rivière des Outaouais. Les 17 projets du PARO abordent non seulement le problème des SÉU, mais également les enjeux plus globaux affectant tout le bassin hydrographique. L'élaboration d'une stratégie sur le milieu aquatique à plus long terme (l'un des 17 projets) devrait fournir un contexte plus large pour le PARO.

#### [Plan d'action de la rivière des Outaouais](#)

### C.2 Plan financier à long terme

Le personnel municipal a élaboré un plan financier à long terme qui désignait les besoins de la Ville sur dix ans et un plan offrant un cadre de financement, tel qu'énoncé dans un rapport soumis en 2002 au Comité des services organisationnels et du développement économique. Ce rapport fournissait de l'information sur l'admissibilité à l'endettement, les projets liés au cycle de vie ou à la croissance, les nouveaux programmes et les nouvelles initiatives, une synthèse de l'admissibilité à l'endettement, le processus provisoire, les autres recettes possibles ainsi qu'un certain nombre de recommandations d'ordre général ou portant sur le financement par emprunt ou sur le financement provenant d'autres administrations.

#### [Plans financiers à long terme](#)

Le premier volet du PFLT – Plan financier à long terme : premières étapes – a été approuvé par le Conseil municipal en octobre 2002.

- [Plan financier à long terme : premières étapes](#)

Le Plan financier à long terme II est un rapport approuvé par le Conseil municipal en décembre 2004, décrit la nature et l'ampleur des défis auxquels les programmes financés par les tarifs de la Ville d'Ottawa sont confrontés :

- [Plan financier à long terme II](#)

Le Plan financier à long terme III, 2006 (parties 1 et 2) : profil financier de la Ville d'Ottawa.

- [Plan financier à long terme III – Partie 1 et Partie 2](#)



- 
- [PLAN FINANCIER À LONG TERME III 2006 \(PARTIE 1 ET PARTIE 2\) : profil financier de la Ville d'Ottawa](#)

Plan financier à long terme IV :

- [Rapport au Comité des finances et du développement économique et au Conseil : PLAN FINANCIER À LONG TERME IV \(PARTIE 1\)](#)

Plan financier à long terme IV – Programmes de services d'eau et d'égouts financés par les tarifs (rapport du 27 janvier 2012) :

- [Rapport au Comité de l'environnement et au Conseil : PLAN FINANCIER À LONG TERME IV – PROGRAMME DE SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS FINANCÉS PAR LES TARIFS](#)

---

## Annexe D Plans et stratégies à l'appui

### D.1 Gestion générale des biens (GGB)

La GGB garantit la gestion efficace de toutes les immobilisations corporelles (matérielles) que la Ville utilise directement ou indirectement pour offrir des services à ses clients. La politique de GGB définit les attentes du Conseil au regard de la gestion des biens matériels de la Ville. La stratégie de GGB permet d'exprimer l'engagement de la haute direction envers l'application de la politique, notamment pour ce qui concerne les ressources nécessaires et les calendriers de mise en œuvre.

La stratégie de GGB vise les objectifs suivants :

- Élaborer une série de mesures destinées à améliorer et à favoriser les pratiques de gestion des biens au sein de l'organisation.
- Veiller à ce que ces pratiques soient appliquées uniformément dans toute l'organisation.
- Aider la Ville à entretenir ses biens en bon état en intervenant de la bonne manière et au bon moment sur les immobilisations concernées, compte tenu des risques et de l'abordabilité.

Alors que la politique de GGB doit rester relativement constante au fil du temps, la stratégie de GGB évoluera en fonction des changements ou des défis internes et externes auxquels la Ville sera confrontée.

[Politique de gestion générale des biens](#)

[Cadre de gestion générale des biens](#)

[Programme de gestion générale des biens – Bilan des actifs de 2012](#)

[Stratégie de gestion générale des biens](#). Ce document définit l'engagement et l'approche de la haute direction envers l'application de la politique approuvée par le Conseil. Il a été approuvé par le Comité de direction le 23 août 2013.

### D.2 Stratégie de valorisation de l'eau

Le lien suivant permet d'obtenir plus d'information sur la [Stratégie de valorisation de l'eau](#), notamment les rapports annuels de 2006 à 2010.

### D.3 Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation

---

Le Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation (PGIPP) a pour but de permettre l'élaboration et la priorisation de programmes stratégiques de gestion des débits de temps de pluie (DTP) dans les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales. Le PGIPP constitue l'un des 17 projets constituant le Plan d'action de la rivière des Outaouais. Le PGIPP joue par ailleurs un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs du PDI en matière de capacité de croissance et ceux du programme de GGB qui concernent la gestion des infrastructures municipales de collecte d'égouts et de drainage. Le PGIPP a pour objectif de recommander une série de projets ou de programmes permettant d'offrir ce qui suit d'une manière rentable :

- Une protection contre les inondations – réduire les menaces à la santé humaine et les dommages aux propriétés que constituent les inondations;
- Une capacité de croissance – réduire les limites imposées à la capacité des infrastructures et qui pourraient freiner la croissance et la densification;
- Un contrôle de la pollution – minimiser les répercussions négatives sur le milieu aquatique provenant des surverses d'égouts unitaires et domestiques (SÉU et SÉD).

Le PGIPP est focalisé sur l'amélioration de l'intégration globale et de la coordination entre les différents services, afin de garantir la gestion efficace des DTP.

### [Résumé du Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation](#)

#### D.4 Plans de protection des sources

Les plans de protection des sources (PPS) contiennent des politiques qui visent à protéger les sources locales d'eau potable contre la contamination ou la surutilisation. Ces plans sont élaborés de manière à protéger les sources actuelles et futures d'eau potable, en proposant une série de politiques qui permettent de s'assurer que les activités menées près des puits municipaux et des zones d'alimentation en eau de surface ne menacent pas la qualité ou la quantité du stock d'eau potable. Ces politiques sont élaborées avec la collaboration du public, d'autres régions de protection des sources (RPS), de municipalités de la région et d'experts de l'industrie. On peut consulter les PPS de la RPS Raisin-Nation Sud et de la RPS Mississippi-Rideau en utilisant les liens suivants :

[Plan provisoire de protection des sources de Raisin-Nation Sud](#)

[Plan provisoire de protection des sources de Mississippi-Rideau](#)

---

La *Loi sur l'eau saine* exige que les municipalités intègrent des politiques des PPS dans leurs plans officiels et leurs règlements de zonage. La Ville d'Ottawa sera également tenue d'appliquer des politiques de PPS, par l'intermédiaire d'un agent de la gestion des risques et d'inspecteurs en gestion des risques.

---

## D.5 PCC, AATC, plans directeurs de viabilisation et autres études

La Ville peut élaborer des plans conceptuels, des études de zonage ou des plans de conception communautaire (PCC) pour traduire à l'échelle de la collectivité les principes et les politiques du Plan officiel (PO). La Ville collabore avec la collectivité, les propriétaires, les entreprises locales, les conseils scolaires et d'autres parties intéressées à l'élaboration de PCC qui constituent l'épine dorsale de tout changement important apporté dans une collectivité. Le PO désigne les secteurs prioritaires pour lesquels doivent être élaborés des PCC, et ces documents doivent être conformes aux directives du PO.

Ces plans communautaires et ces études peuvent prendre la forme de PCC, d'études secondaires, de plans d'aménagement axé sur le transport en commun (AATC), de stratégie de design urbain, de plans de district, d'études sur l'utilisation et la conception des parcs, de plans de gestion du transport, de plans d'améliorations communautaires, d'études de couloir et d'examen de politiques propres à un emplacement. Les PCC et les études énumérés ci-dessous ont déjà fait l'objet d'une consultation publique et leur mise en œuvre a été approuvée par le Conseil :

### Plans terminés

- [PCC de Barrhaven-Sud](#)
- [PCC de la rue Bank](#)
- [Étude secondaire sur le secteur Bayview/Somerset](#)
- [PCC de Beechwood](#)
- [PCC du couloir du chemin Carp](#)
- [PCC du village de Carp](#)
- [Plan communautaire du village de Constance Bay](#)
- [Stratégie de conception urbaine du centre-ville d'Ottawa](#)
- [PCC de la collectivité urbaine de l'est – secteur de la phase 1](#)
- [Plan de district de la zone de l'Escarpement](#)
- [PCC de Fernbank](#)
- [PCC de Greely](#)

- 
- [PCC de Leitrim](#)
  - [PCC du secteur Mer Bleue](#)
  - [PCC de North Gower](#)
  - [PCC de l'ancien quartier d'Ottawa-Est](#)
  - [Parc industriel d'Orléans : étude de conception et d'utilisation des sols](#)
  - [Queensway Terrace-Nord](#)
  - [PCC du secteur du chemin Richmond/Westboro](#)
  - [Plan de mise en œuvre de la gestion du transport du chemin Richmond/Westboro](#)
  - [PCC de Riverside-Sud](#)
  - [PCC du centre-ville de Nepean-Sud](#)
  - [Plan d'améliorations communautaires du boulevard St-Joseph](#)
  - [Étude sur le couloir du boulevard St-Joseph](#)
  - [PCC du secteur est de la rue Rideau](#)
  - [Plans d'AATC](#)
  - [PCC du village de Richmond](#)
  - [PCC de la rue Wellington Ouest](#)

Les PCC et études énumérés ci-dessous sont actuellement en cours d'élaboration :

#### [Plans en préparation](#)

- [PCC du couloir de train léger Carling-Bayview](#)
- [Collectivité urbaine de l'est – PCC du secteur de la phase 2](#)
- [PCC de Kanata-Nord](#)
- [Études sur les AATC dans les secteurs de station de TLR](#)
- [Plan de conception de la porte d'entrée Nicholas Mann](#)
- [PCC des terrains de Rockcliffe](#)
- [PCC de la rue Stittsville Main](#)
- [PCC de la rue Scott](#)

- 
- [Examen de la politique sur les sites particuliers de Vanier](#)

Autres plans d'AATC :

- AATC de Train
- AATC de St-Laurent
- AATC de Cyrville

Plans directeurs de viabilisation :

- Plan directeur de viabilisation de Nepean-Sud
- Plan directeur de viabilisation de la collectivité urbaine de l'est
- Plan directeur de viabilisation de Richmond
- Plan directeur de viabilisation des plaines LeBreton
- Plan directeur de viabilisation de la collectivité de Fernbank
- Plan directeur de viabilisation de Barrhaven-Sud

#### D.6 Stratégie sur le milieu aquatique

La Ville élabore une stratégie sur le milieu aquatique (SMA) destinée à orienter la protection et la mise en valeur des bassins hydrographiques et des ressources en eau d'Ottawa. La nécessité de créer un cadre de planification détaillée et de mise en œuvre a été évoquée dans la Stratégie environnementale de 2003, et le financement de son élaboration a été approuvé dans le cadre du Plan d'action de la rivière des Outaouais en 2010. La SMA permettra ce qui suit :

- Déterminer l'ensemble des problèmes liés au milieu aquatique dans les limites de la ville, notamment en matière de protection des habitats aquatiques, de protection des sources d'eau de la ville et de protection des plages récréatives.
- Clarifier les rôles et responsabilités des diverses administrations et parties chargées de la protection du milieu aquatique.
- Établir des objectifs à court, moyen et long terme d'amélioration des programmes consacrés au milieu aquatique, notamment en examinant les pratiques de la Ville.
- Établir des objectifs mesurables et réalistes de mesure de la prestation de services et de la protection de l'environnement.

- 
- Créer un cadre de surveillance et de reddition de comptes permettant une communication rapide des résultats au Conseil et au grand public.

La SMA est en cours d'élaboration. Veuillez vous reporter à la [Stratégie sur le milieu aquatique](#) pour connaître l'état d'avancement de son élaboration.